



## Relevé de décisions réunion du Conseil Communautaire du 4 février 2016

Étaient présents : voir tableau de présence

Le conseil communautaire valide le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2015

### *Fusion des CC*

MM. Jean-Claude GRENIER et Philippe MARECHAL, Présidents respectifs des CC du Pays d'Ornans et d'Amancey Loue-Lison, présentent leur vision du projet de territoire du nouvel EPCI à venir.

S. FAIVRE rappelle le cheminement de la réflexion, la participation des services de l'État et le choix de confier l'animation à un bureau d'études pour accompagner les 3 CC au cours de l'année 2016.

La CDCI, le 5 février, se prononcera sur les amendements déposés par les communes d'Abbas-Dessous, Abbas-Dessus, Arc et Senans, Buffard et Liesle.

### *Evolution des statuts du SYBERT*

La mise en application de la loi NOTRe entraînera un changement du nombre de CC qui composent le SYBERT, ainsi que leur périmètre.

En conséquence, le SYBERT a décidé de modifier ses statuts, afin de préciser les modalités de retrait, de dissolution ou de restriction du périmètre d'un adhérent.

A l'unanimité, moins 1 abstention, les conseillers refusent cette modification des statuts, en attendant de connaître le périmètre et les coûts à charge du nouvel EPCI.

### *Actions TEPCV*

Ophélie BORNAND présente les actions (document annexe) et informe les élus de la possibilité de bénéficier d'un complément de subvention TEPCV, d'un montant de 500 000€, sur des actions qui restent à définir.

- Restructuration du gymnase : sur proposition de P. EDME, accord pour engager la phase 2 (élaboration du programme des opérations) de l'AMO. Le chiffrage rendu étant supérieur (environ 755 000€ HT) aux premières estimations de la CCCQ (environ 500 000€ HT), la commission propose d'affecter une partie du complément de subvention à cette opération, pour arriver à un taux total de subvention de 80%.

- Achat d'un broyeur de végétaux : par 4 voix contre, 3 abstentions et 31 voix pour, les conseillers donnent leur accord pour l'achat de cet équipement, qui sera géré par un prestataire.

Par 0 voix contre, 3 abstentions et 35 voix pour, ils décident de lancer une consultation pour trouver un prestataire.

- Sensibilisation à la transition énergétique : la commission propose d'affecter une partie du complément de subvention à la prestation en milieu scolaire, afin d'en diminuer le coût pour la CCCQ (avec 80% de subvention).

- Achat de véhicules propres : à l'unanimité, les conseillers valident la démarche de consultation pour l'achat de 2 véhicules électriques. Pour ce qui est des vélos à assistance électrique, report de la consultation, en attendant de connaître les besoins et le mode de mise à disposition des vélos.

- Rénovation de l'éclairage public : P. DAUDEY sollicite les maires, pour savoir si le lancement d'un groupement de commande (pour l'éclairage public dans les communes) est pertinent au niveau du territoire de la CCCQ.

Si oui, une aide pourrait être accordée aux communes, prélevée sur une partie du complément de subvention TEPCV.

## *Orientations budgétaires*

Quelques remarques sur le document transmis aux conseillers :

- J. BREUIL s'interroge sur les retombées de la convention ADIL, au vu du coût et de la mission uniquement de "conseil". Il pense qu'une OPAH serait plus incitative dans la réhabilitation de logements vacants et/ou insalubres. Précision de M.C. LEGAIN : il a été décidé de travailler avec l'ADIL, au vu du coût très élevé d'une OPAH.

- Proposition d'augmentation (2%) des taux d'imposition en 2016, afin d'amorcer l'augmentation nécessaire à compter de 2017 (fusion des 3 CC) et d'anticiper la contribution, à compter de 2018, au Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit.

- J. BREUIL propose de soumettre au conseil communautaire la possibilité de réserver la totalité du montant FPIC 2016 pour financer le réseau très haut débit, qui bénéficiera à tous.

- Parrainage emploi : le partenariat est reconduit pour l'année 2016 avec le MEDEF.

- La vente des parcelles de la ZA devient cruciale, au vu des montants de travaux engagés et de la situation de trésorerie qui pourrait être tendue en milieu d'année 2016. Le recours à une ligne de trésorerie est à envisager, si les ventes espérées ne se concrétisent pas rapidement.

## *Questions diverses*

\* Subvention pour l'organisation, par 3 associations culturelles, du spectacle "La belle Hélène, le retour" : 1 000€

\* Sur proposition de la commission culture, P. EDME annonce une réunion des associations culturelles de la CCCQ le 24 février, à la CCCQ.

\* Politique jeunesse : diverses actions, dans le cadre des NAP (éveil au théâtre, avec l'association "Les menteurs d'Arlequin", pour l'année scolaire 2015-2016 dans la plupart des groupes scolaires, coût 2 040€) ou du CTJ (soutien à la parentalité, sous condition d'aide de la CAF)

\* Réunion sur l'avancée des recherches d'un terrain d'accueil moyen passage, pour les gens du voyage, avec E. YBORRA, Directeur de Cabinet du Préfet : 12 février, à 14h 30.

A cette occasion, les élus de la CCCQ relayeront la préoccupation des maires quant au devenir des effectifs de la brigade de gendarmerie à Quingey.

\* Travaux de réhabilitation du collège :

S. FAIVRE fait part de la complexité de la situation. Le Département finance la réhabilitation du collège, mais pas l'aménagement de la desserte. Il revient à la commune de Quingey et à la CCCQ de trouver une entente à ce sujet. Actuellement, la CCCQ est propriétaire de la totalité du terrain (hors plateau sportif), y compris les voies d'accès et les parties aménagées pour la circulation. La CCCQ n'a pas la compétence voirie, l'aménagement concerne également la RD 17. Lors du mandat précédent, M. RAGOT s'était engagée à une prise en charge, par la CCCQ, des travaux d'aménagement de la desserte. C'est ainsi que le projet s'est construit au niveau du Département. Le 12 février prochain, à 11h, une réunion est organisée avec la Vice-présidente en charge des collèges, pour évoquer ce sujet et l'éventualité d'une chaufferie commune entre le collège et le gymnase (réunion qui fait suite au courrier envoyé par S. FAIVRE à la Présidente du Département).

\* C. CHATELAIN interroge la Présidente, pour connaître le résultat, au niveau de la CCCQ, du vote des conseils municipaux sur le projet de schéma du Préfet.

Voici les résultats : pour la CCCQ, 16 délibérations défavorables, 14 favorables et 4 réputées favorables.

<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRE</b>		<b>SUPPLEANT</b>	
Arc et Senans	Jacques MAURICE Karine LEFEVRE Pascal PERCIER	proc exc X		
Bartherans	Jean SALVI	X	Odile LESPRIT	
Brères	Henri BARBET	X	Michel CALY	X
Buffard	Jean-Claude PORTERET	X		
By	Irénée SAGE	X	Benoît CASTELLA	
Cessey	Patrick TELES	X	Gilles DAVID	
Charnay	Claude OUTREY	X	J. Claude STADELMANN	X
Chatillon	Françoise LEBLANC-VICHARD	X	Yolande BOICHUT	
Chay	Philippe BARDEY	X	Jean-Pierre CUNCHON	
Chenecey	Laurence BREUILLOT Pascal BREUILLARD	X X		
Chouzelot	Maryvonne RAGOT		Roger GOY	
Courcelles	Jean-Marc CARGNINO	X	Nathalie BULLE	
Cussey	Alain OUDET	X	J. Philippe MALAVAUX	
Echay	Serge GALLET	exc	Maurice BRAEMS	
Epeugney	Gérard MOUGIN Joëlle BONNET	X X		
Fourg	Pascal DUGOURD	X	Christophe LEGAIN	X
Goux	Patricia PAQUIEZ	X	Magali OLMEDA	
Lavans	Jean-François DUGOURD	X	Alexandre MONTRICHARD	
Liesle	Pierre DAUDEY Simone VALOT	X X		
Lombard	Philippe EDME	X	Anne-Claude CHRETIEN	
Mesmay	J. Louis POGLIANO	X	Jérôme LEFEBVRE	
Montfort	Jean-Luc SAGE	exc	Stéphane TISSOT	X
Montrond	Dominique GIRARDIER Luc FOURQUET	X X		
Myon	Jean LAPORTE	X	Philippe BERTIN-MOUROT	
Palantine	Bernadette FAILLENET	X	Pierre FAILLENET	
Paroy	Michel CHAUSSAROT	X	Olivier BOLE	
Pessans	Yves PETETIN		Daniel HUGUES	
Pointvillers	Claude CHATELAIN	X	Philippe LANOY	
Quingey	Jacques BREUIL Sarah FAIVRE Sabrine GALIMARD	X X X		
Rennes	Thierry MAIRE du POSET	X	Grégory SCHWENDENMANN	
Ronchaux	Guy HEBERT	X	Jean- Claude BOILLOZ	
Rouhe	Marie- Christine LEGAIN	X	Bernard CHASSOT	
Rurey	Maurice DEMESMAY	X	Alain MONNIER	
Samson	Jacques PAUL	exc	Rémy PAUL	